CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E135640** **VALABLE JUSQU'AU** **29/06/2027**

ÉDITÉ LE 17/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2013

Raison sociale : SASU MICKAEL JEGOU

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 04/01/2023

Capital : 5 000

GOAS AN GOLL
22340 MAEL-CARHAIX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST BRIEUC CEDEX 1 790 278 188 RCS

Siret : 790 278 188 00012

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5002838

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 122015700 C 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 122015700 C 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 17/06/2026

Téléphone : 02 96 24 70 62 **Fax :**

Portable : 06 80 46 50 49

Responsabilité légale :
JEGOU MICKAEL PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : menuiseriejegou@outlook.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 270 000 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3811 PROB	Parois en bardages simples (Technicité courante)	2	03/07/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur	2	12/10/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/06/2026 11:40

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E135640** **VALABLE JUSQU'AU** **29/06/2027**

ÉDITÉ LE **17/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2013
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 04/01/2023
Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST BRIEUC CEDEX 1 790 278 188 RCS

Siret : **790 278 188** **00012**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 5002838
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 122015700 C 001
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 122015700 C 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 17/06/2026

Raison sociale : **SASU MICKAEL JEGOU**

GOAS AN GOLL
22340 MAEL-CARHAIX

Téléphone : 02 96 24 70 62 **Fax :**
Portable : 06 80 46 50 49

Site Internet :
E-mail : menuiseriejegou@outlook.fr

Responsabilité légale :
JEGOU MICKAEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3811 PROB	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	03/07/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	12/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	12/10/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	03/07/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/06/2026 11:40

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.